



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

FCPE EDF RETRAITE PME ETI, Fonds d'Investissement Alternatif (« FIA »)
(ci-après, le « Fonds »)

Ce Fonds est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Part FCPE EDF RETRAITE PME ETI S : FR0014015988

am.oddo-bhf.com

Appelez le 01 44 51 80 28 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de ODDO BHF Asset Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France sous le numéro GP99011 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'information clés : 16/01/2026

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

TYPE

FCPE EDF RETRAITE PME ETI est un FIA relevant de la directive 2011/61/UE constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise.

DURÉE

Le Fonds est créé pour une durée indéterminée, à compter de son agrément.

La société de gestion peut procéder à la liquidation du produit, si l'actif devient inférieur au montant minimum réglementaire ou de manière discrétionnaire conformément aux exigences légales.

OBJECTIFS

Le Fonds « EDF RETRAITE PME ETI » est nourricier du Fonds ODDO BHF CAP HORIZON PME ETI également classé en « Actions Internationales ». A ce titre, l'actif du Fonds « EDF RETRAITE PME ETI » est investi en totalité et en permanence en parts du FCP ODDO BHF CAP HORIZON PME ETI et à titre accessoire en liquidités. Le Fonds a pour objectif d'avoir la même performance que celle du maître indiqué diminué des frais de gestion propres au nourricier.

L'objectif de gestion, la stratégie d'investissement et le profil de risque sont identiques à ceux du maître :

L'objectif de gestion du Fonds consiste à surperformer net de frais l'indice

MSCI Europe Small Cap (TR Net)

couvert en EUR, sur un horizon de placement de minimum 5 ans.

La stratégie de gestion mise en place est une stratégie d'investissement discrétionnaire basée sur une approche stock-picking et sur une méthodologie rigoureuse de sélection des valeurs de croissance européennes. L'équipe de gestion privilégie les sociétés qu'elle juge connaissant une croissance de leurs résultats supérieure à la croissance moyenne du marché, et veille à ne pas acheter trop chères ces valeurs en pleine croissance (« Growth at Reasonable Price »).

Le fonds respectera les critères d'éligibilité au PEA et au PEA-PME.

Le Fonds peut être investi :

- de 75% jusqu'à 100 % en actions de toute capitalisation avec un minimum de 75% en petites et moyennes capitalisations, émises par des PME (petites et moyennes entreprises) ou ETI (entreprises de taille intermédiaire) dont le siège social est situé dans l'Union Européenne ou dans l'Espace Economique Européen. Aucun secteur d'activité particulier ne sera recherché. Ces sociétés émettrices répondront aux critères d'éligibilité des entreprises au PEA-PME.

25% de l'actif net du Fonds pourra être exposé :

- en actions de sociétés dont le siège social est situé hors de l'Union Européenne, y compris les pays émergents (dans la limite de 10% de l'actif), et

- à des devises de pays ne faisant pas partie de l'Union Européenne liées à des investissements dans des titres de sociétés en dehors de l'Union Européenne, y compris les pays émergents (dans la limite de 10%).

- de 0% jusqu'à 25 % en produits de gestion monétaire dans le cadre de la gestion de sa trésorerie. Cette poche de gestion sera constituée de titres de créance tels que des titres de créance négociables, instruments du marché monétaire et des obligations à court terme de notation « Investment Grade » soit entre AAA et BBB- (Standard & Poor's ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion) libellés en euro et dont le siège social de l'émetteur est situé dans l'Union Européenne ou au Royaume-Uni. La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de rating, l'appréciation des contraintes de notation se fera en tenant compte de l'intérêt des porteurs, des conditions de marché et de la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux.

Le Fonds pourra être investi jusqu'à 10% de son actif net (i) en parts ou actions d'OPCVM Monétaires ou Monétaires Court Terme relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, (ii) en FIA Monétaires ou Monétaires Court Terme établis dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement monétaires de droit étranger répondant aux conditions visées à l'article R.214-32-42 1° et (iii) en FIA Monétaires ou Monétaires Court Terme établis dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement monétaires de droit étranger répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC Monétaires ou Monétaires Court Terme pourront être gérés par des entités du Groupe ODDO BHF. Leur stratégie d'investissement sera compatible avec la stratégie d'investissement du Fonds.

Le Fonds pourra intervenir sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers, à des fins d'exposition ou de couverture du portefeuille au risque action et en couverture du risque de change (futures, options sur actions ou indices, swaps, change à terme). Ces instruments seront détenus dans la limite de 100 % de l'actif net du Fonds.

Le Fonds pourra intervenir sur les warrants ou bons de souscription dans la limite de 10 % de l'actif net du Fonds. Le Fonds n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS).

L'exposition maximale du Fonds aux instruments (actions, titres de créances, OPC et dérivés) ne pourra dépasser 100% de l'actif net du Fonds, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (action, taux, monétaire) auxquels le fonds est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

Le Fonds sera exposé au risque de change dans la limite de 10% maximum.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jus qu'à 11h15 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

Le fonds capitalise ses revenus, sur décision annuelle de la société de gestion.

La part Part S capitalise ses revenus, sur décision annuelle de la société de gestion.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Ce Fonds est destiné aux investisseurs qui souhaitent s'exposer aux marchés actions des petites et moyennes capitalisations de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen sur une durée de 5 ans et sont prêts à accepter les risques découlant d'une telle exposition. Ce produit n'est pas autorisé aux US Persons.

De plus amples informations sur le Fonds telles que le prospectus et les documents périodiques peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS.

Teneur de Compte : Natixis Interépargne Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation. Ce FCPE est créé dans le cadre d'un Plan d'épargne dont il fait partie et est indissociable Composition du conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

Le dépositaire du Fonds est CACEIS BANK

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

D'autres risques non repris dans l'indicateur de risque peuvent être matériellement pertinents, tels que :

le risque de contrepartie

le risque de liquidité

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans

Investissement: 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 220 €	3 520 €
	Rendement annuel moyen	-57,8 %	-18,8 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 940 €	7 830 €
	Rendement annuel moyen	-30,6 %	-4,8 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 690 €	13 760 €
	Rendement annuel moyen	6,9 %	6,6 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	16 900 €	24 310 €
	Rendement annuel moyen	69,0 %	19,4 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 12/2021 et 08/2025.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 03/2020 et 03/2025.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 08/2016 et 08/2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COUTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.



- 10 000 € sont investis

Investissement: 10 000 €

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	38 €	266 €
Incidences des coûts annuels*	0,4 %	0,4 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,0 % avant déduction des coûts et de 6,6 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après: 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée pour ce produit. La personne qui vous vend le produit est en revanche susceptible de le faire.	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit. La personne qui vous vend le produit est en revanche susceptible de le faire.	Jusqu'à 0 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	5 €
Coûts de transaction	0,33 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	33 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. L'incidence des commissions liées aux résultats. 10% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence (MSCI Europe Small Cap, dividendes nets réinvestis) à condition que la valeur liquidative du Fonds soit supérieure au High Water Mark (HWM).	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée minimale requise: sur 5 ans

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? »

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h00 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit des Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion et ne peut être activé qu'en cas de circonstances exceptionnelles. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats (Gates) » du prospectus, disponible sur <http://am.oddo-bhf.com>.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter ODDO BHF Asset Management SAS, situé au 12, boulevard de la Madeleine - 75009 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : service_client@oddo-bhf.com. La politique de réclamation est disponible à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.

En cas de litige, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le Fonds est classifié article 8 selon le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.

Lorsque le Fonds est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le Document d'Informations Clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur le Fonds telles que le prospectus et les documents périodiques peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS.

Teneur de Compte : Natixis Interépargne Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation. Ce FCPE est créé dans le cadre d'un Plan d'épargne dont il fait partie et est indissociable Composition du conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Fonds dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.